

Deuxième question : la réforme des rythmes scolaires.

Le décret de janvier 2013 rend obligatoire pour les collectivités la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

A savoir, une meilleure répartition du temps scolaire dans la semaine (avec une diminution des cours d'1/2 heure en moyenne par jour, compensée par 1/2 journée supplémentaire –Gérard Ségura a opté, comme nombre de Maires, pour le mercredi matin).

Cette réforme, très discutée, va impacter non seulement l'Éducation Nationale, mais aussi les activités périscolaires, à la charge de la ville. Assistantes maternelles, ATSEM, animateurs, encadrement périscolaire : tous ces agents municipaux vont voir changer leur organisation du travail.

En tant que (nouveau) Maire de la ville, comment envisagez-vous ces changements au sein du personnel municipal ?

Troisième question : recrutements, évaluations, promotions.

La politique de recrutement de ces dernières années, s'est souvent faite en dépit du bon sens : postes non pourvus, mettant en difficulté le fonctionnement des services, recrutement d'agents non compétents, affectations inutiles, graves problèmes disciplinaires non sanctionnés.

Dans le même temps, un certain nombre d'agents et de cadres se voyaient refuser, sans explication, les promotions auxquelles ils pouvaient prétendre.

En tant que (nouveau) Maire de la ville, quelle politique de recrutement, d'évaluation et de promotion du personnel envisagez-vous ?

Quatrième question : santé au travail.

De nombreux agents rencontrent des problèmes de santé, qui conduisent à des arrêts maladie, impactant leur vie, ainsi que l'organisation du travail et l'efficacité du service public, sans parler des coûts induits par l'absentéisme. Or, les rapports de la médecine du travail dénonçant de graves dysfonctionnements dans l'organisation du travail, sont à ce jour restés lettre morte.

En tant que (nouveau) Maire de la ville, quelle politique de santé comptez-vous mettre en œuvre, pour accompagner les agents concernés, tout en contribuant à la diminution de l'absentéisme ?

Cinquième question : Service public et organisation du travail.

De tous les services municipaux remonte un fort sentiment d'incompréhension, d'injustice voire de colère, qui conduit à un désengagement profond des missions de service public des agents.

A l'origine de ce malaise, des consignes de travail contradictoires ou absurdes, le traitement inégal des agents (au profit des protégés du Maire), la surveillance organisée de certains agents par leur collègue, l'absence de directives claires... tout cela dû à une quasi-vacance de management depuis cinq ans, parmi l'encadrement supérieur de la ville.

En tant que (nouveau) Maire de la ville, comment comptez-vous remobiliser les 2750 agents municipaux, au sein d'une organisation claire, stable, donnant des objectifs bien définis, et respectant les agents dans leur travail et leur personne ?

Sixième question : un nouveau coup de balai ?

Il est aujourd'hui établi que bon nombre d'agents et de cadres de la ville notamment, ont été sévèrement sanctionnés, lors du précédent changement de municipalité, et tout au long de la mandature.

L'impact des décisions politiques à l'encontre de tous ceux qui –en dehors de toute considération sur leurs compétences professionnelles- ont eu à pâtir des foudres du 1^e magistrat, se chiffre à plusieurs dizaines d'agents brisés, et des millions d'€ gaspillés sur l'argent du contribuable (procédures judiciaires, indemnités de fin de fonction, placardisations, absentéisme, longue maladie...)

En tant que (nouveau) Maire de la ville, comment comptez-vous traiter les agents et cadres dont le profil personnel ne correspondrait pas à vos attentes ?